

Lettre adressée
~~Compte rendu~~

62

à l'Académie des Beaux-Arts
par M. Alaux, Directeur de l'Académie de France à Rome,
pour lui rendre compte
des faits relatifs à l'occupation en 1849 de la Villa Médicis par les soldats de la
République romaine, au départ et à la réinstallation des pensionnaires.

I.

à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Florence 11 mai 1849.

L'Académie, en apprenant les événements qui viennent de
s'accomplir à Rome, n'a pas dû rester sans inquiétude sur sa position
à la Villa Médicis; mais elle ignore sans doute la gravité des circonstances
et la nécessité absolue où elles m'ont placé de transporter momentanément
le siège de l'Académie de France à Florence.

Je m'empresse de vous faire part de cette démarche et de vous
transmettre le détail des faits qui l'ont rendue indispensable.

Dès que l'arrivée des Français à Civita Vecchia a été connue
à Rome, une grande excitation s'est manifestée dans la ville: excitation
qui a été bientôt redoublée par l'arrivée des troupes de volontaires et
des corps francs accourus pour la défense.

Dans ces circonstances, les Français résidant à Rome songèrent
à se réunir sous un abri commun, et beaucoup vinrent spontanément
demander à l'Académie un refuge.

Le samedi 28 avril, tous les Français furent officiellement con-
voqués à l'Ambassade pour s'entendre sur les mesures à prendre dans les
circonstances critiques. M. de Forbin les engagea alors à se choisir
un asile soit à l'Ambassade, soit à l'Académie, et la plupart des

Français croyant ce dernier lieu plus sûr se décidèrent à venir à la Villa Médicis.

L'asile de l'Ambassade ayant été risqué, l'Académie qui avait été l'asile d'option des Français, devint l'asile nécessaire où se réfugia également le Corps Diplomatique.

Désirant connaître les sentiments du gouvernement romain à notre égard, je demandai une garde de sûreté; les Triumvirs s'empressèrent d'envoyer soixante hommes de garde nationale mobile.

Le lundi 30, pendant le combat qui eut lieu au port de Rome, des officiers de la garde nationale se présentèrent au nom du gouvernement romain et me prièrent de leur permettre de faire une perquisition pour rechercher les armes qui pourroient se trouver à la Villa. Ils se retirèrent en emportant quatre fusils de chasse et un fusil de munition appartenant à un français réfugié, faisant partie de la garde nationale de Rome. Bien que ne pouvant refuser, je protestai autant qu'il était possible, en faisant observer que nous étions sur une terre française; mais ma protestation n'eut aucun effet, et je pris alors le parti de conduire moi-même les ^{chercheurs} perquisiteurs. Déjà des officiers romains s'étaient présentés pour visiter la maison, et je les avais accompagnés.

Pendant les deux jours qui suivirent, les Français restèrent enfermés dans l'Académie, appréhendant de sortir dans les rues. Je cherchai à les loger le plus convenablement possible. M. M. les pensionnaires cédèrent leurs chambres aux femmes et aux enfants; les hommes couchèrent tout habillés dans les salles, sur des fauteuils ou sur des matelas. J'avais environ cent-cinquante à cent-soixante personnes, et je fus obligé de les nourrir pendant tout le temps qu'elles

demeurèrent dans la maison.

Jusqu'à là l'Académie avait été respectée; mais les Napolitains s'approchaient, et le mouvement populaire, un moment détourné, s'augmentait sensiblement. Tout le monde courait armé dans les rues; on préparait la défense; les barricades s'élevaient de toutes parts; nul ne sortait plus de la ville. Je reçus, le 2 mai au matin, du Commandant militaire de Sécurité Générale une lettre dans laquelle il me disait « que la défense publique nécessitait des précautions extraordinaires, parmi lesquelles on avait reconnu nécessaire de faire murer les fenêtres de tous les ateliers de la Villa Médicis qui se trouvaient bâtis sur les murs de la ville, de même que tous les autres jours qui pouvaient correspondre sur la partie extérieure des murs et sur le Monte Pincio ». Cette mesure s'étendait même à la façade du palais, du côté du jardin; mais, au moment de mon départ, elle n'avait point encore été exécutée ailleurs que dans les ateliers. Toutes ces mesures du reste furent prises avec une grande politesse de la part des Autorités, mais sans qu'il fut possible de s'y opposer.

En présence d'une semblable violation de domicile, et ayant appris que la Villa Médicis allait être occupée comme point de défense stratégique, que, de plus le palais ^{touchant} au Pincio serait converti en camp retranché, je me rendis chez M. Mazzini qui me répondit par écrit « qu'il était probable en effet que les nécessités de la défense forceraient l'autorité militaire de garnir la Villa Médicis comme point stratégique, mais que d'ailleurs le local que les citoyens français se choisiraient pour asile serait protégé par la garde nationale ».

Le jeudi 3, vers dix heures du soir, un grand nombre de terrassiers vinrent en chantant à la lueur des torches, entrèrent sans demander

de permission à personne, et s'établirent dans le Bosco et dans la
ligne où ils travaillèrent toute la nuit.

Le lendemain, dans la journée, un officier de génie vint demander
qu'en cas d'attaque on permit d'installer des fusiliers dans toutes les
pièces du rez-de-chaussée et, vers dix heures du soir à peu près, trois
cents hommes de troupes de ligne vinrent bivouaquer dans le jardin et
dans le palais. La grille qui sépare les jardins de l'Académie de la
promenade du Sincio fut enlevée, et, le 5 au matin, de nouvelles troupes
étant arrivées, tout le rez-de-chaussée du palais, la partie du bar de mon
appartement, celui du secrétaire de l'Académie et les Salons furent envahis
et convertis en bivouacs.

Voyant le palais ainsi occupé, je déclarai à tous les Français
présents que ~~l'~~ l'Académie ne pouvait plus leur servir de lieu de re-
fuge. Ils se retirèrent au palais Colonne sous la protection de M. le
Chancelier de l'Ambassade qui prit alors ma place et leur offrit la table
et le logement.

Quand tous les Français furent partis, je restai encore avec
les pensionnaires tout le jour suivant et toute la nuit; mais voyant
qu'il était impossible de demeurer plus longtemps, je pris les précautions
nécessaires pour sauvegarder le palais. J'écrivis aux Triumvirs pour
obtenir une garde plus forte, et au chef des pompiers pour ^{avoir trois} ~~obtenir une~~
^{deux hommes en} ~~garde~~ permanence, ce qui me fut immédiatement accordé. Je demandai
également, pour ma garantie personnelle, que l'autorité militaire
me donnât un reçu du palais; mais il me fut impossible de rien
obtenir à cet égard.

En me retirant, j'ai laissé dans la maison le portier, deux

domestiques et le gardien de la galerie des plâtres, qui se sont engagés à ne la quitter qu'à la dernière extrémité. Je me transportai, avec les pensionnaires, au palais Colonne.

Le ~~possibilité~~ ^{probabilité} d'un retour offensif de l'armée française; l'arrivée imminente des Napoléoniens et les bruits sinistres que cette double éventualité faisait courir contre les Français; des lettres anonymes menaçantes que j'avais reçues; l'impossibilité de mettre le corps de l'Académie en sûreté, et le devoir pour moi de m'accorder à aucun des pensionnaires la faculté de s'en séparer, enfin ~~le~~ ^{la} manque absolu de toute espèce d'instruction officielle, me firent céder aux instances des pensionnaires eux-mêmes qui, voyant pour un long temps leurs études interrompues. Je pris donc la résolution subite de partir. Je fis à cet effet auprès du gouvernement romain de nombreuses démarches pour obtenir de lui la faveur spéciale d'être autorisé à sortir de la ville. Il m'accorda mes passeports et des chevaux (tous les chevaux ^{disponibles} ayant été pris pour le service militaire) pour me rendre à Florence par la route de Viterbe, la seule que le gouvernement romain permit de suivre.

Notre exposition annulée était ouverte depuis huit jours lorsque ces malheureux événements sont venus nous surprendre. Enlever à la hâte, les travaux des pensionnaires ont été, autant que possible, mis en sûreté. J'ai tout lieu d'espérer que l'avenir ne s'exposera pas à ce qu'ils arrivent à Paris en temps opportun.

Avant de partir, j'ai pris toutes les précautions que je croyais nécessaires pour la sûreté du palais et de ce qu'il contient. J'ai fait cacher dans la maison une partie de l'argenterie et du linge; le reste a été porté au palais Colonne pour les besoins des Français et confié à M. le Chancelier.....

Parti de Rome le dimanche 6 mai à 7 heures de l'après-midi, nous sommes arrivés sans accident à Florence, le 9 au soir. Ici comme à Rome, je continuerai à maintenir le corps académique réuni. ~~Sur~~ ^{Dans le nouveau} ~~le~~ centre artistique, je ferai tous mes efforts pour que les étudiants et pensionnaires aient le moins possible à souffrir. L'Académie peut compter sur mon zèle et sur mon dévouement pour conserver intacte l'institution dont la direction m'a été confiée.....

Le directeur de l'Académie de France.

J. Alaux.

11

Florence, 6 juin 1849.

..... Dans ma première lettre je vous ai donné le journal de tous les événements qui se sont succédés à la Villa Médicis; dans celle-ci, je veux ajouter à ce que j'ai déjà dit quelques détails qui pourront éclairer la religion de l'Académie des beaux-arts, et lever ses doutes si ma conduite lui en inspire. J'ai soin du reste d'informer, directement et par le même courrier, M. le Ministre des faits dont vous allez prendre connaissance.

L'Académie sait déjà que les Français résidant à Rome ayant unanimement témoigné le désir de se retirer à la Villa Médicis, M. de Forbin-Janson qui représentait la France à Rome les fortifia dans leur résolution, et se déchargea sur moi du soin de donner asile à toute la colonie, de la présider et de lui faire accorder la protection du gouvernement romain. Elle sait également que j'acceptai cette tâche honorable que je ne me fusse jamais attendu à me voir confiée. Elle le connaîtra plus tard, je l'espère, que je l'ai remplie de manière à faire honorer le

nom de la France et le caractère des artistes. Rien ne signala les premiers jours de ma nouvelle administration, si ce n'est la violation du palais de l'Ambassade où les secrétaires avaient continué de résider. On y arrêta le colonel Leblanc, et la conséquence de ce fait grave fut que le corps diplomatique vint, le soir même, se réfugier chez moi. Les Français s'applaudirent hautement d'y avoir précédé; rien ne semblait les effrayer davantage que la perspective de quitter jamais l'Académie pour le palais Colonne dont l'inviolabilité n'avait point été respectée.

Notre position s'aggrava bientôt. Dès le jour du combat, j'étais dans la nécessité d'abaisser mon drapeau, et nous perdions par ce fait la moitié de notre force morale. Plusieurs Français cherchèrent alors à partir à tout prix; mais, pas une exception qui leur était personnelle, on leur refusait des laissez-passer. M. de Forbin fut impuissant à lever cet obstacle. Sous y parvint, il alla jusqu'à s'adresser au Consul anglais; mais celui-ci lui refusa positivement d'accorder sa protection à nos nationaux. Cependant, tous les étrangers s'empressaient de sortir de la ville; les Français seuls, bien que protégés par le gouvernement romain, n'en avaient pas la liberté. De plus en plus, nous continuions à perdre dans l'esprit de la population. Partout des barricades s'élevaient aux cris répétés de «Mort aux Français!». Un matin, deux coups de fusil partirent du pied des murs du jardin qui regardent la ville. Plusieurs personnes et d'autres personnes qui se trouvaient auprès du parapet entendirent les balles passer auprès de leurs têtes. Un autre coup de fusil nous fut également tiré un soir des murs de la Villa Borghese et faillit ~~blesser~~ ^{atteindre} une sentinelle de notre garde. Enfin, malgré les efforts du gouvernement pour nous défendre, un malheur pouvait arriver.

En même temps, nous étions dénoncés au Ministre de la Guerre. On nous supposait l'intention d'introduire les Français à Rome en les recevant dans nos jardins. Dès ce moment, tous les ateliers qui sont situés sous les murs d'enceinte furent pris par le génie militaire. Les fenêtres en furent complètement murées, sans que l'on eût eu le temps de déménager. Le pavillon de San Gaetano qui est à l'extrémité du jardin fut également déclaré bon pour la défense. Les pensionnaires qui l'habitaient l'abandonnèrent, mais, comme on ne devait y travailler que le lendemain, ils ne pensèrent par devoir emporter avec le champ leur mobiliers. Pendant la nuit, les portes furent forcées, et l'on pillà ce qu'ils avaient laissé.... En dernier lieu, mon atelier particulier fut mis en réquisition. Je dus couper à la hâte un tableau terminé et en abandonner un autre très-avancé, ainsi que tout mon mobiliers d'artiste. Enfin, Monsieur le Secrétaire-perpétuel, l'Académie sait comment la Villa Médicis fut complètement envahie le 4 mai au soir, et comment il ne me resta plus qu'à en faire sortir les pensionnaires le lendemain.

Ce ne fut pas sans de bien vifs regrets que je la quittai. Normalement les ateliers étaient envahis et, par conséquent, les études forcément interrompues, mais, de plus, les appartements étaient convertis en bivouac, et il était impossible matériellement de continuer à y demeurer. Eussions-nous pu le faire encore, on avait changé notre habitation en place d'armes et, à la manière dont on la fortifiait, il était évident qu'un combat pouvait y avoir lieu. Je ne devais plus y laisser inutilement les pensionnaires en péril et les exposer à devenir les témoins, peut-être les victimes d'une lutte où les étrangers qui nous gardaient eussent combattu contre nos soldats....

Dès que j'eus été obligé ^{d'abandonner la Villa} ~~de quitter Rome~~ Médicis, mon parti fut

411 9.

arrêté de quitter Rome; l'intégrité de l'institution et la ^{sécurité} ~~securité~~ des pensionnaires l'exigeaient impérieusement. Je n'avais ni le droit, ni la volonté de leur permettre de se séparer; d'ailleurs tout unanimement désiraient partir, mais ce n'était pas chose facile. Le gouvernement de Rome le refusait obstinément d'admettre des laissez-passer aux Français. Je me présentai alors aux Triumvirs, je leur exposai ma situation et le caractère dont j'étais revêtu. Ils comprirent eux-mêmes qu'ils ne pouvaient plus garantir la sûreté du corps de l'Académie hors de la Villa-Médicis et, par cette considération, j'obtins la faveur unique et toute spéciale de sortir de la ville avec un passe-port français et avec des chevaux distraits pour notre usage au service de la guerre. Déjà, la veille, les secrétaires de l'Ambassade étaient partis par d'autres moyens: tous les autres Français les suivirent successivement, comme ils purent.

La suite des événements a complètement justifié ma conduite. Le secrétaire de l'Académie, M. Lego, qui, à mon instigation, avait pris le parti de rester à Rome et qui, sorti de la Villa-Médicis en même temps que moi, avait trouvé un refuge dans la maison d'un ami, a été obligé lui-même de quitter précipitamment la ville ~~et~~ ^{en} se dirigeant vers Livorno-Pecchia. Si, comme lui, j'eusse attendu le dernier moment, il m'eût été impossible de transporter l'Académie dans une ville où les pensionnaires fussent en mesure de continuer leur existence d'artistes. Les jeunes gens ont repris à Florence la liberté d'esprit si nécessaire à leurs travaux et, rassurés d'ailleurs par la tranquillité que leur départ de Rome a rendue à leurs familles, ils poursuivent leurs études autant que cela leur est possible hors de l'Académie.....

Rome le 17 juillet 1849.

Aussitôt que j'ai été informé de la possibilité de rentrer à Rome, j'ai quitté Florence avec M. M. les pensionnaires pour aller reprendre possession de la Villa Médicis, où nous sommes arrivés dans la soirée du 12 du mois courant. Mon premier ~~soin~~^{désir} après notre réinstallation, est de pourvoir, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'en transmettre l'avis à l'Académie.

Forcé de céder la place à une occupation militaire dans les circonstances que je vous ai décrites, j'avais hâte d'arriver par un retour aussi prompt que possible la continuation des désordres et des dévastations auxquelles j'avais bien prévu ^{que serait livrée.} ~~que cette occupation livrerait~~ notre Etablissement. Je suis heureux de pouvoir annoncer dès à présent à l'Académie que les dégâts résultant de cette désastreuse occupation, quoique considérables, le sont moins pourtant qu'on aurait pu le craindre, et, comme je sais que les détails de ce point ne peuvent être indifférents à l'Académie, j'en ferai ici un rapide exposé.

Le palais, la Galerie des plâtres et la Bibliothèque dans laquelle les pensionnaires avaient déposé, dans la nuit qui a précédé notre départ, leurs études et ce qu'ils avaient de plus précieux, sont pour ainsi dire intacts; mais tous les bâtiments situés dans les jardins sur les murs de la ville ou se trouvent, comme vous savez, la plupart des ateliers des sculpteurs, San Gaetano même, entièrement restaurés ^{depuis} quelques années, où avaient été établis de nouveaux ateliers et de nouveaux logements, sont été complètement saccagés, tant par les prétendus travaux de fortification auxquels on les a employés dès les premiers instants de l'occupation que par le pillage des mobiliers qui en a été la suite.... Les jardins aussi ont beaucoup souffert....

Ma première occupation sera de remettre au plus vite les lieux d'étude et d'habitation en état de service. et je viens à ce sujet d'adresser à M. le Ministre de l'Intérieur une demande de crédit, en essayant de lui en démontrer l'urgence.....